

Quiz 3 – Évaluation des acquis (fin de formation – 15 min)

1. Le contrat de viager doit inclure :

- A. Clauses résolutoires, cautionnement solidaire, assurances
- B. Uniquement la valeur du bien
- C. Le nom du vendeur uniquement
- D. Les frais d'agence seulement

Réponse : A

2. La fiscalité du crédientier et du débirentier inclut :

- A. Impôt sur le revenu, plus-value, IFI
- B. Taxe foncière seulement
- C. Aucun impôt
- D. Contribution sociale unique

Réponse : A

3. Lors de la revente du viager, on peut utiliser :

- A. Réméré, prêt viager hypothécaire, prêt hypothécaire
- B. Achat comptant uniquement
- C. Location simple
- D. Vente en nue-propiété standard

Réponse : A

4. Les tables de mortalité et coefficients diviseurs servent à :

- A. Calculer la rente viagère avec précision
- B. Déterminer la valeur du bouquet uniquement
- C. Fixer la taxe foncière
- D. Calculer les honoraires de l'agence

Réponse : A

5. L'incidence du régime matrimonial sur le viager concerne :

- A. Les droits du conjoint survivant
- B. Les frais de notaire
- C. La description du bien
- D. Le mandat de vente

Réponse : A